

Parlement est en session, nous payons \$40 par semaine à un rédacteur et \$15 par semaine à un traducteur. Ce rédacteur n'a pas grand'chose à faire, et le travail de traduction n'est pas lourd. A mon avis, les résultats obtenus ne justifient point la dépense qui a été faite. Durant la session actuelle, nous avons eu une suspension de plus de deux mois, et durant tout cet espace de temps, nous avons payé \$20 par semaine à ce rédacteur pour ne rien faire du tout. Durant l'exercice en cours, ce service particulier nous a coûté près de \$2,000. Le Sénat doit se demander s'il est justifiable de faire une dépense comme celle-là, sans obtenir les résultats suffisants sous forme de publicité de la part des journaux auxquels nous fournissions ainsi un résumé de nos débats. Je tiens à déclarer que je ne formule aucune critique sur le travail de notre rédacteur, mais que je ne signale que ce fait, indépendamment de la façon dont le travail a pu s'exécuter, que les journaux ne font pas un cas suffisant des rapports que nous leur fournissons. Je puis ajouter que, sur cette question, dans le comité, je constitue à moi seul une honorable minorité. Les autres membres du comité appuient le rapport qui vous est soumis. Il y a autre chose. Jusqu'à quel point avons-nous le droit de conclure des arrangements pour les sessions à venir? Je sais que nous avons pris cette habitude; mais la question est de savoir si cette habitude peut être suivie? Que le prochain Parlement, de quelque façon qu'il se compose, engage un rapporteur et lui paie un salaire s'il le juge à propos. Je crois que nous dépassons quelque peu nos attributions. On a fait remarqué, au comité, que c'est moi-même qui ai inauguré cette pratique, il y a quelques années. C'est la vérité. J'ai fait cet essai, dans l'espérance que les journaux tireraient partie du résumé que nous leur fournirions. Mais les journaux ont continué à considérer le Sénat comme une quantité négligeable. Le comité n'a cependant pas cherché si les journaux s'occupent si peu du Sénat parce qu'ils tiennent cette Chambre pour inutile ou parce qu'ils estiment que les discours des sénateurs n'ont guère d'effet sur le pays. Après une expérience de trois ou quatre années, je suis venu à la conclusion que cette dépense est inutile, surtout à une époque comme celle-ci où l'économie est censée être le mot d'ordre. Je pourrais donner un relevé des dépenses faites de ce chef depuis quatre ou cinq années, mais la chose ne me paraît pas nécessaire. Je ne fais qu'exprimer mes vues générales sur cette question de savoir si nous devons adopter le rapport et continuer à

prendre des dispositions pour la prochaine session du Parlement. Après avoir étudié toute la question, je crois de notre devoir de laisser l'affaire en l'état jusqu'à la prochaine session, afin de mettre le Parlement en mesure de faire alors ce qui lui paraîtra opportun. Je sais qu'on va me répondre: "Nous n'aurons aucun rapporteur; nous n'aurons personne pour rapporter nos délibérations." Si je tiens compte des résultats que nous avons obtenus dans le passé, je crois que ni le Sénat ni le public ne se sentiront beaucoup de cette absence d'un rapporteur.

L'honorable M. POWER: Honorables messieurs, je partage jusqu'à un certain point l'avis de l'honorable sénateur de Hasting (sir Mackenzie Bowell), mais il me semble que la question devrait être considérée d'un autre point de vue. Le Sénat s'est fait plutôt remarquer par le bon sens qui préside à ses délibérations. Peut-être dirais-je que, il y a dix ans, nos débats étaient imprégnés d'autant de sagesse qu'ils le sont aujourd'hui; mais nous nous rendons compte que ces paroles de sagesse qui coulent de la bouche des sénateurs, n'atteignent jamais le public. Nous avons bien les Débats, il est vrai; mais les directeurs de journaux ne semblent pas croire qu'il vaille la peine de les parcourir pour voir s'il s'y trouve quelque chose à publier, et, s'il s'y trouve quelque chose, pour voir quelle importance ils doivent donner à cette publication. L'honorable sénateur de Hastings, qui a eu une longue expérience des journaux, se rend compte, comme nous tous d'ailleurs, que cet état de chose n'est guère satisfaisant, et que nous devrions prendre les moyens de fournir au public au moins un résumé de nos débats, et c'est pour cela qu'il proposera lui-même qu'un rédacteur soit engagé pour préparer un résumé destiné aux journaux. Nous avons eu un premier rédacteur qui, après quelque temps a cessé ce travail, je ne sais s'il a quitté le pays, s'il est mort, s'il est devenu trop âgé ou trop fier pour continuer ces fonctions. En tout cas, le Sénat a chargé de ce travail M. Hannay. Je crois que tous les sénateurs qui s'y connaissent, y compris l'honorable sénateur de Halifax, le président du comité des impressions (l'honorable M. Dennis), qui fait également partie du comité des débats, a pu se rendre compte que M. Hannay faisait bien son travail. Si mes honorables collègues comparent l'importance que les journaux reconnaissent aujourd'hui à nos délibérations, avec celle qu'ils leur reconnaissaient il y a une dizaine d'années, ils constateront que les jour-